



Séminaire AUDIPOG

Le 18 octobre 2005

Mme Corinne PLAVONIL et Dr Serge CHALONS
Coordinateurs du réseau périnatal Martinique



PRESENTATION DU RESEAU PERIINATAL MARTINIQUE

- Le Réseau périnatal de la Martinique s'est mis en place le premier octobre 2002
- Le réseau s'est organisé dès le départ, autour de cinq centres de naissance, de la PMI, et d'un ensemble d'institutions extra hospitalières et de professionnels libéraux.
- Evaluation des pratiques périnatales a été une réflexion posée dès la mise en place du réseau



PRESENTATION DU RESEAU PERINATAL MARTINIQUE

- Avec la collaboration d'AUDIPOG nous avons mis en place de novembre 2002 à janvier 2003, une **évaluation quantitative** portant sur 1522 naissances soit le quart des naissances environ, et une **évaluation qualitative** réalisée lors de période d'immersion de dix à quinze jours dans chacun des services dès la mise en place du réseau



MISE EN PLACE D'UN RECUEIL DE DONNEES PERINATALES

- **Le registre informatisé des naissances**
- Il s'agit d'un système d'évaluation de la périnatalité à partir d'un registre informatisé des naissances, nous renseignant sur l'évolution en temps réel de différents indicateurs d'analyse des pratiques, et des prises en charge
- recueil informatisé des données périnatales au moment de l'accouchement, élaboré pendant près de six mois en relation étroite avec les différents acteurs (définition consensuelle de la liste des items à recueillir, travail de mise en adéquation de l'application avec l'organisation pratique du travail dans les différents centres de naissance et proposition de protocole de mise en place et de contrôle...)
- Est devenu opérationnel dès le 1er janvier 2004



Recherche de l'outil d'évaluation à mettre en place

- Ce travail est issu de l'analyse de l'existant.
- En effet, il fait suite à une analyse de tous les systèmes existant actuellement en Martinique :
- **Certificat du 8e jour**
- **PMSI**
- **Registre d'accouchement**



Organisation d'un système d'évaluation performant de la périnatalité.

- Cette liste a été établie à partir des 27 items déjà recueillis dans le registre d'accouchement, que l'on a enrichi à partir des items recueillis lors de notre évaluation des pratiques avec la collaboration d'AUDIPOG
- Ce recueil de données, étant réalisé en salle de naissance dans les suites immédiates de la naissance, il comprend des données administratives des parents, l'histoire de la grossesse et le déroulement de l'accouchement



Organisation d'un système d'évaluation performant de la périnatalité

- Afin de faciliter les résultats d'analyse des données, nous avons élaborer d'emblée une listes de requêtes prédéfinies qui permettrait en un seul clic d'obtenir un bilan chiffré de l'activité du service de maternité ainsi qu'une évaluation de la périnatalité.
- L'élaboration des requêtes pour dégager l'activité des services s'est faite avec la participation des sages-femmes surveillantes de service, et des médecins responsables, donnant ainsi naissance à une liste commune à chaque maternité.



La conception de l'outil informatique :

- *Le module de saisie :*
- Dès l'ouverture de ce module, une liste des précédents accouchements est affichées reprenant, le nom et prénom de la mère et de(s) l'enfant(s), la date et l'heure de naissance ainsi que le numéro d'accouchement et celui de la naissance
- *Le module d'analyse :*
- Il permet à partir d'un simple clic d'obtenir :
- Les statistiques d'activité de la maternité,
- Le indicateurs périnataux de la maternité,
- L'accès au programme d'analyse



Implication des acteurs

- Pour pouvoir débiter dès 2004 la mise en place du registre informatisé des naissances, nous avons fourni à chaque centre au début du mois de décembre 2003, un ordinateur pour la salle de naissance pouvant gérer cette application et le logiciel de saisie
- Cette installation informatique a nécessité plusieurs rencontres avec les responsables informatiques hospitaliers afin d'organiser :
- L'inclusion de ce nouveau matériel dans leur parc informatique,
- La liaison du PC avec une imprimante pour l'impression des "fiches écrites"
- La sauvegarde régulière des données, soit en reliant le PC au serveur de l'établissement, soit par stockage sur CD rom en fonction de l'environnement existant dans l'établissement.



Validation des données

- Cette validation a pu être progressivement obtenu par la mise en place de plusieurs temps de contrôle, en accord avec les responsables des services.
- Pour garantir la cohérence des données saisies, différents processus d'autocontrôles ont été programmés



Validation des données

- Pendant cette première année 2004 de mise en service, les coordinateurs du réseau ont effectué une première exportation des données afin d'apprécier la qualité du processus mis en place. Ces contrôles nous ont permis de mettre en évidence qu'un certain nombre d'erreurs persistait malgré les différentes balises, souvent lié à des erreurs de frappe ayant probablement comme origine l'arrivée de nouvelles habitudes.
 - Nous avons ainsi revisité respectivement chaque processus mis en place avec les responsables de service afin de mettre en place de meilleur système de contrôle, puis les coordinateurs se sont organisés pour rectifier les erreurs saisies dans chaque maternité et garantir ainsi la qualité des données pour l'année 2004.
- En fin d'année nous avons obtenu ainsi 97,8% des accouchement saisies et moins de 2% des dossiers contenait des données incohérentes.



Anonymisation et exportation des données

- L'exportation des données est systématiquement anonymisée, par cryptage des champs concernant les noms et prénoms de la mère, de l'enfant, des professionnels. Cette exportation est prévue 1 fois par an en accord avec les Directeurs des hôpitaux, mais elle peut-être réalisée à d'autre moment par demande écrite, précisant le motif de l'extraction, adressé au Directeur d'établissement concerné



Anonymisation et exportation des données

- Ces fichiers extraits peuvent ainsi être transmise par CD room, ou clé USB ou par voie mail aux coordinateurs du Réseau périnatal et à la sage-femme de la PMI responsable des évaluations périnatales



CONCLUSION

- **Après la mise en place de la quatrième édition de l'application qui sera certainement amendée encore, on peut actuellement dire que le système est passé dans la routine, en ce qui concerne le recueil des données.**
- **Le réseau a réalisé l'analyse des données de 2004 pour chaque maternité, et met en place à compter de ce mois des rendus systématiques de ces données aux personnels des maternités concernées afin d'améliorer par ce feed-back, la qualité du recueil de données. L'analyse des données 2004 pour l'ensemble de la région fera l'objet d'une restitution lors d'une soirée d'information courant décembre 2005.**



CONCLUSION

